



Union Locale Blois

Quels moyens, quels accès à la santé pour toutes et tous ?

Conférence- débat avec Christophe PRUDHOMME, médecin urgentiste, syndicaliste CGT
MERCREDI 13 JUIN 2018 à 18 H Salle polyvalente du Centre Hospitalier de Blois.

Chacun-e d'entre nous le vit au quotidien, l'accès à la santé devient de plus en plus difficile et inégalitaire selon sa condition sociale, son lieu d'habitation et de travail. La diminution du nombre de médecins généralistes et de médecins spécialistes avec, pour ces derniers, de plus en plus de dépassements d'honoraires a considérablement détérioré la possibilité d'accès à une consultation médicale qui devient un véritable parcours du combattant pouvant se terminer aux urgences hospitalières.

Aujourd'hui 70% de la population déclarent avoir renoncé au moins une fois à se soigner soit pour des délais d'attente trop longs, soit pour des raisons financières (non remboursement sécu, pas de mutuelle ou dépassement d'honoraire...) Et 25 à 30% d'entre nous (personnes résidant en France) renoncent aux soins faute de moyens financiers. Quant aux personnes âgées dépendantes et aux handicapés, les familles sont dans des difficultés extrêmes pour trouver des solutions adaptées aux besoins de santé. L'alternative au placement en institution reste bien souvent hypothétique et l'accès en institution nécessite de multiples démarches et de longues attentes.

Parallèlement l'hôpital public subit des restrictions budgétaires au nom de la réduction de la dette publique qui se traduit par des suppressions de postes, des fermetures de lits, de services voire d'hôpitaux rendant encore plus difficile et plus inégalitaire l'accès aux soins.

Le concept libéral de l'hôpital-entreprise dans la logique de la politique de l'Union Européenne de « libre entreprise et libre concurrence non faussée » a instauré un financement des établissements de santé à la tarification à l'activité (T2A) générant une concurrence accrue des établissements et des personnels de santé entre eux dans une course au

productivisme de soins à moindre coût pour dégager de la rentabilité.

La loi Hôpital-Patient-Santé-Territoire dite loi Bachelot et la loi de modernisation de la santé dite loi Touraine mises en place par les Agences Régionales Santé accélèrent le processus de destruction de notre service public de santé au prétexte de rationalisation des soins. La mise en œuvre des Groupements Hospitaliers de Territoire prévue par la loi Touraine va accroître et accélérer les suppressions de postes de soignant-es, les fermetures de lits ; des centaines sont prévues en région Centre à commencer par les suppressions de lits par étage au Centre Hospitalier de Blois.

Ce sont comme cela que les hôpitaux publics, contrairement aux privés qui trient leurs patient-es, ne peuvent plus assumer pleinement leurs missions de santé publique pour garantir une égalité d'accès à des soins de qualité en toute sécurité.

Plus de 8 000 d'entre vous se sont opposés à cette œuvre de destruction de notre système public de soins en signant la pétition contre les suppressions de postes et de lits au Centre Hospitalier de Blois. Votre action conjuguée à l'intervention de la CGT et notamment la manifestation à plus de 1 000 personnes devant la conférence régionale de la santé et de l'autonomie a permis le rejet du plan régional santé par le Conseil Economique Régional et Environnemental et le Conseil Régional du Centre-Val de Loire.

Venez faire part de votre vécu, de vos questionnements et de vos avis sur ces sujets de moyens et d'accès à la santé. La CGT a des propositions pour combattre ces politiques de casse de notre système de protection sanitaire et sociale. **Venez en débattre avec Christophe PRUDHOMME, médecin urgentiste et membre de la direction de la fédération CGT Santé Action Sociale.**